

CONSEIL CITOYEN DE TERRE ROUGE

COMPTE RENDU : Mardi 13 OCTOBRE – ESCTR (nouveau) (18H15 – 20H30)

ORDRE DU JOUR :

- **Préambule** (démissions,...)
- **Rappel** : principes généraux Conseil Citoyen
- **Plateforme numérique** : compte rendu réunion Mairie du 02/10/2015
- **Mobilisation habitants**
- **Etablir un état des lieux** (procédure)
- **Questions diverses**

Présents :

Mmes : BOYER, CAGNAC, CAMBE Carole, CHASSAING, CUMER, GOUDAL, GUILLOTIN, MAINFRAY, MONMARCHON, PLANTIE, MARTINEZ

MM : BEDOU, BOURBONNAUD, CAMBE, LAMARTINIE, MINARD, OURCIVAL, ROUXE, SENAC

Excusées : Mme BROUSSE et M. MANAR

Démissionnaires : **Mmes ZIRAR et DAVIS**

M.CAMBE, coordonnateur, anime et régule les débats. Mme CUMER est secrétaire de séance

18H15 Prise de photo au stade P. Ilbert pour parution sur le Cahors Mag.

19h15 Début de la séance

- 1) **Secrétaire de séance** : Mme CUMER
 - 2) **Préambule** :
 - 3) démission : *FLAVIUS Yvonne & Mlle ZIRARAïcha (manque de disponibilité)*
 - 4) Répondre aux mails (*arrêté préfectoral - S. Ravera – 12 réponses*)
 - 5) M Gaillat : remarque à propos de l'entité physique représentant la Cité Scolaire (représentation tournante)
 - 6) *M. MESSADI - Aulnay/Bois - 93 : Echange entre Conseils Citoyen (constitution, statuts, mise en association ...)*
 - 7) Rappel réunion (09/09/2015) : membres assistants aux instances de pilotage (à ce jour 2)
Comité : stratégique / opérationnel / thématiques / Equipes d'animation du Contrat de Ville
- Rappel « Principes généraux Conseil Citoyen »
 - **liberté** de parole (toutes les opinions doivent pouvoir s'exprimer librement)
 - **égalité**
 - **laïcité** (liberté de conscience)
 - **neutralité** (politique, associative,...)
 - **solidarité**
 - **indépendance**

Si chacun doit trouver sa place dans le Conseil Citoyen, avis et décisions résultent d'un débat et d'un accord collectif. **Objectif** : faire émerger des positions consensuelles entre l'ensemble de ces membres : **adopter un consensus signifie que l'on est d'accord sur l'essentiel, mais pas nécessairement sur tout.**

Devoir d'écoute et de comprendre toutes opinions et d'accepter des compromis.

Avoir conscience que les mots peuvent blesser.

Fonctionnement :

Instance consultative et autonome (dialogue, réflexion, proposition)

Apporter des **idées plutôt que d'être dans la critique.**

Rapporteur de la parole des habitants : nous devons les convaincre de **présenter des projets** plutôt que d'exprimer des doléances (**réunion de quartier**) et permettre ainsi d'associer **démocratie participative** (habitants, acteurs de terrain) et **démocratie représentative** (institutionnels)

Contrat : faire en sorte que demain les gens « **vivent mieux** » dans le quartier

3) **Constitution d'un bureau :**

Mission : organiser et suivre les travaux du Conseil Citoyen (*voir loi sur le congé de représentation*)

- préparation de l'ordre du jour des réunions plénières
- coordonner et impulser le travail des groupes thématiques (s'ils existent)
- interface avec institutionnels, relais information auprès des habitants du quartier
 - arrête l'ordre du jour (propositions conseillers, interpellations habitants, sujets de réflexion confiés par la Ville.

4) **Plateforme numérique** : compte-rendu de la réunion avec Mairie (02/10/2015)

5) **Fonctionnement :**

Les actions menées par le Conseil citoyen doivent pouvoir être diversifiées : montages de projets, actions de médiation, réflexions sur des sujets de proximité...

avoir une méthode de travail pour être associé en amont à un projet
ne pas être mis devant le fait accompli

mettre en place une culture de la concertation.

Rappel → nos missions :

Stimuler, appuyer l'initiative citoyenne, en essayant d'y associer ceux que l'on entend le moins
Privilégier une approche constructive afin que le Conseil Citoyen soit écouté des pouvoirs publics.
On peut distinguer 2 modes de missions

- . Missions que la Ville peut donner aux conseils citoyens (consultation, concertation, co décision)
- . Missions que le conseil citoyen s'octroie en toute autonomie (auto-saisines, questions de proximité).

Projet émanant de la municipalité → ← CONSEIL CITOYEN → ← avis, propositions habitants (garantie d'écoute)

IDENTIFICATION DES BESOINS ou ETAT DES LIEUX

Comme convenu lors de notre dernier contact, interrogeons-nous pour savoir si deux ou trois thématiques nous semblent prioritaires ou si nous nous orientons plutôt vers un autre type de questionnement vis-à-vis des habitants. Ceci afin de déterminer le formulaire le plus adéquat :

- questionnaire à choix multiple (QCM) (exemple pièce jointe « Modèle questionnaire »)
- 2 ou 3 questions ouvertes sur des thèmes définis (transports, incivilités,...)
- autre modèle (à définir)

Quels types de communication semblent les plus appropriés pour que les gens participant :

- affichage
- enquête de terrain
- réunion publique
- cahier de doléance
- urnes sur lieux de passage
- internet
- se reposer sur les associations, l'école, le collège, le lycée...